

En mars, j'agis pour le climat en protégeant la biodiversité !

Saint-Jérôme, le 1^{er} mars 2023 – La campagne « J'agis pour le climat », visant l'adoption d'un geste pour le climat au rythme des saisons, se poursuit. En mars, le printemps est à nos portes et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) invite la population à réfléchir à la protection de la biodiversité et ce, tant à l'échelle des forêts que de nos jardins.

« Lorsqu'il est question de biodiversité, nous pensons généralement aux espèces animales et végétales. Cela inclut effectivement les grands mammifères, les insectes et les plantes, par exemple, mais tout ce qui constitue les écosystèmes et les paysages en fait aussi partie et a son importance », explique Pamela Soto, agente de projets au CRE Laurentides. « Chaque composante de l'environnement joue un rôle spécifique, interagit et influence son milieu. Certains végétaux captent plus de carbone que d'autres, les arbres morts permettent aux insectes et à certains animaux d'y trouver refuge et les fleurs sauvages nourrissent les pollinisateurs », ajoute-t-elle.

La biodiversité fragilisée

La biodiversité est actuellement gravement fragilisée et ce, notamment en raison des activités humaines. En effet, ces dernières occasionnent la perte d'habitats naturels, l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes, la réduction ou l'extinction de certaines espèces et la présence accrue de divers contaminants, dont les gaz à effet de serre (GES) responsables des changements climatiques. Ainsi, que ce soit pour des projets de grande envergure ou pour l'aménagement de notre jardin, la protection de la biodiversité doit être considérée.

La nature au service de la lutte contre les changements climatiques

La protection de la biodiversité n'est toutefois pas le seul facteur pour lequel il est important de conserver les milieux naturels. Les services offerts par la nature pour la lutte contre les changements climatiques sont nombreux. D'une part, ils permettent de réduire les GES présents dans l'atmosphère et aident donc à limiter le réchauffement climatique. Les arbres captent le carbone et les tourbières en sont des réservoirs, par exemple. D'autre part, ils permettent de s'adapter aux impacts que les changements climatiques ont sur nos milieux. Parmi ses nombreuses contributions, pensons au fait que les milieux naturels servent d'éponge pour l'eau de ruissellement ou pour les crues printanières et que les bandes riveraines végétalisées diminuent l'érosion et les risques de glissement de terrain.

Le verdissement, une clé d'action climatique

Pour toutes ces raisons, en verdissant nos villes, nos quartiers et nos jardins, nous agissons sur le climat. En mars, c'est le moment tout désigné pour planifier nos actions du printemps. Voici quelques exemples :

- Planter des espèces indigènes plutôt qu'exotiques. Elles sont mieux adaptées et plus résistantes.
- Diversifier les espèces de végétation que l'on plante pour assurer un équilibre et une protection naturelle.
- Préserver les zones humides et les troncs morts dans nos forêts privées. Ils offrent des habitats à une grande variété d'espèces même en milieu urbain en plus d'être des puits de carbone.
- Préserver les bandes riveraines, elles forment une zone éponge, filtrent certains polluants et diminuent les risques de glissement de terrain.
- Créer des espaces naturels chez soi, en laissant pousser les plantes sauvages à certains endroits, par exemple.

En plus du verdissement, plusieurs autres gestes peuvent être réalisés en mars, comme s'abonner à des paniers de légumes biologiques pour l'été à venir ou préparer son potager. Rendu à l'été, cela permettra de manger local et de diminuer les besoins de déplacements de vos aliments.

Restez à l'affut !

Visitez régulièrement la [page Facebook du CRE Laurentides](#) et [les actualités](#) du site internet pour des informations complémentaires, des exemples inspirants et des propositions d'activités.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.

Canada

À propos :

La campagne est déployée dans le cadre de la démarche nationale Climat de Changement. Le gouvernement du Canada a alloué 3,9 millions de dollars au Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) pour la démarche qui se déploie dans les 16 CRE du Québec pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques. La campagne « J'agis pour le climat » se déroule en quatre temps sur un an, soit en septembre, en novembre, en janvier et en mars. Lors de chacun de ces mois, des informations sont partagées aux médias, ainsi que sur le compte Facebook du CRE Laurentides, en plus d'encourager un passage à l'action adapté au moment de l'année grâce à des exemples de la région.

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

Source :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides
Anne-Sophie Monat, Directrice adjointe, a.s.monat@crelaurentides.org
Pamela soto, Agente de projets, pamela.soto@crelaurentides.org